

La confiance, ça se mérite



SPÉCIAL COP16 & COP29

Principaux enseignements de la COP16 et la COP29 pour la finance durable



- 1 Des enjeux interconnectés demandent une action intégrée: La biodiversité, le changement climatique et la dégradation des terres qui sont étroitement interconnectés nécessitent des solutions cohérentes permettant d'atténuer simultanément les impacts climatiques, de s'adapter à leurs effets et de préserver la biodiversité. Les parties prenantes, qu'il s'agisse des gouvernements, des entreprises ou des investisseurs, reconnaissent de plus en plus l'importance des approches intégrées dans les programmes de biodiversité et de climat.
- 2 Des cadres séparés et des synergies croissantes: Depuis le Sommet de la Terre de 1992, trois enjeux environnementaux (climat, biodiversité et dégradation des terres) ont été abordés par le biais de conventions distinctes des Nations Unies, connues sous le nom de COP. Cependant, les récentes COP ont observé un alignement accru entre ces questions, ce qui témoigne d'une reconnaissance du fait que leurs solutions se renforcent mutuellement. Cette tendance offre aux investisseurs une voie plus claire pour contribuer à plusieurs objectifs de durabilité.
- 3 Des mécanismes de mise en œuvre **solides mis à l'épreuve :** l'Accord de Paris un mécanisme de mise en œuvre solide pour relever progressivement l'ambition jusqu'à ce que le monde soit sur la voie d'un réchauffement climatique limité bien en dessous de 2°C. Même si l'objectif est encore loin d'être atteint, il y a eu une première inflexion avec les nouvelles politiques climatiques mises en œuvre mettant le monde sur la voie de +3,1°C d'ici la fin du siècle contre +4,2°C lors de l'adoption de l'Accord de Paris. Le cadre mondial de la biodiversité prévoyait un mécanisme similaire pour atteindre l'objectif d'arrêter et d'inverser la tendance de perte de biodiversité. L'efficacité de ces deux mécanismes est actuellement mise à l'épreuve par le contexte géopolitique et la difficulté à parvenir à des accords internationaux.

- 4 Les déficits de financement révèlent des opportunités d'innovation: Les négociations décevantes autour du nouvel objectif collectif quantifié (NCQG) montrent que des défis persistent pour assurer des transferts financiers Nord-Sud équitables. Alors que les flux financiers publics restent limités, des mécanismes tels que le « Fonds Cali » pour la biodiversité et les paiements autochtones et les 2,5 milliards de dollars engagés par le Fonds vert pour le climat (FVC), signalent des progrès. Cependant, des déficits de financement importants subsistent, mettant en évidence une demande croissante de solutions de financement innovantes du secteur privé.
- prennent de l'ampleur: Les mécanismes de financement innovants, tels que les véhicules de financement mixte, les obligations climatiques, les crédits pour le climat et la biodiversité, ainsi que les conversions de dettes contre la nature, représentent des moyens ingénieux pour mobiliser les capitaux privés en faveur des objectifs environnementaux. Ces mécanismes attirent de plus en plus les investisseurs en quête de rendements à long terme alignés sur les objectifs de biodiversité et de climat, offrant des solutions évolutives pour combler le déficit de financement.
- 6 Progrès de l'économie réelle et accélération de la dynamique des entreprises :

Contrastant avec les incertitudes politiques accrues mises en évidence lors des COP, l'année 2024 a été marquée par une croissance record des marchés de l'énergie propre, ainsi que par une expansion globale et l'adoption de plans de transition, de nombreuses entreprises et institutions financières à travers le monde s'étant engagées à atteindre ou à fixer des objectifs de zéro émission nette. La dynamique du développement durable s'accélère également, avec un mouvement croissant vers une meilleure compréhension des entreprises de leurs impacts et de leurs dépendances à la biodiversité.



Introduction

L'année 2024 a marqué un moment important pour les discussions mondiales sur l'environnement, avec la convocation de **trois grandes conférences**, dont deux ayant déjà eu lieu : la COP 16 pour la Convention sur la **diversité biologique** (CBD) en octobre à Cali, en Colombie, et la COP29 pour la Convention-cadre des Nations Unies sur les **changements climatiques** (CCNUCC) en novembre à Bakou, en Azerbaïdjan. Une dernière prévue pour décembre) à Riyad, en Arabie saoudite, également appelé COP16, pour la Convention des Nations Unies sera dédiée à la lutte contre **la désertification** (CNULCD).

Bien que ces conférences se concentrent sur des questions environnementales spécifiques, elles partagent une reconnaissance croissante des défis environnementaux interconnectés. Par exemple, le changement climatique est un facteur majeur de la perte de biodiversité, avec l'augmentation des températures mondiales et les événements météorologiques extrêmes perturbant les écosystèmes et menaçant la survie des espèces. En même temps, la biodiversité et des sols sains sont essentiels pour atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets. Ces relations montrent clairement qu'il n'est plus suffisant de traiter un problème de manière isolée.

La proximité entre la COP16 et la COP29 a initié un dialogue sur l'interconnexion de ces questions environnementales. Cette dynamique a mis en lumière la nécessité pour les parties prenantes de développer des solutions intégrées qui répondent simultanément à plusieurs défis environnementaux.

Le secteur privé s'implique de plus en plus dans les domaines de la biodiversité et du climat, comme en témoigne la participation record à la COP16 pour la biodiversité cette année. Bien que l'attention portée à la dégradation des terres soit encore insuffisante, l'objectif de neutralité en matière de dégradation des terres reste une priorité. De plus, un nombre croissant d'acteurs, notamment dans les marchés financiers, reconnaissent l'importance de préserver la biodiversité et de maintenir des sols sains pour atténuer le changement climatique et s'y adapter.

Pour les investisseurs, l'urgence d'agir sur le climat et la biodiversité est à la fois un impératif moral et économique. À l'approche de la COP30 à Belém, au Brésil, des instruments financiers innovants et des investissements du secteur privé émergent pour soutenir les initiatives durables. Cependant, leur efficacité dépend de politiques et d'actions gouvernementales solides. Pour exploiter pleinement le potentiel de ces mécanismes de financement, les gouvernements doivent créer un environnement favorable à l'investissement dans des projets liés au climat et à la biodiversité. Les entreprises et les investisseurs ont un rôle crucial à jouer dans la construction d'un avenir durable, que ce soit en atténuant les risques, en saisissant les opportunités offertes par les solutions fondées sur la nature ou en se conformant aux réglementations en évolution.



La COP16 et la COP29 sont des étapes clés pour garantir l'ambition en matière de biodiversité et de climat

Les COP16 et COP29 ont été qualifiées par certains observateurs de « COP de mise en œuvre ». Contrairement à la COP21 Climat en 2015 ou à la COP15 Biodiversité en 2022, elles ne visaient pas à négocier des cadres ou des accords majeurs, mais à discuter des mécanismes nécessaires à leur mise en œuvre. Cependant, cela ne signifie pas qu'elles doivent être sous-estimées!

COP16 - COP après l'adoption du Cadre mondial pour la biodiversité : le défi de la mise en œuvre

La COP16 pour la biodiversité a représenté un moment de collaboration mondiale pour définir les outils nécessaires à l'atteinte des 23 objectifs du Cadre mondial de la biodiversité, également appelé Cadre de Kunming-Montréal. Les négociateurs de Cali avaient pour mission de **finaliser les aspects difficiles de la négociation**, notamment le cadre de suivi et ses indicateurs, ainsi que le financement, qui restait en suspens.

Du côté positif, l'une des principales réalisations a été la création du Fonds de Cali, un fonds mondial destiné à soutenir le partage des avantages de l'information séquentielle numérique. Cette étape est essentielle pour garantir que les entreprises profitant des ressources génétiques contribuent à la conservation de la biodiversité. Le fonds vise également à consacrer des ressources importantes aux peuples autochtones et aux communautés locales, reconnaissant ainsi leur rôle crucial dans les efforts de conservation.

Cependant, la conférence s'est terminée sur une note décevante en raison de questions non résolues. Les parties n'ont pas pu parvenir à un accord sur les décisions très attendues concernant le cadre de surveillance et le financement, faute de temps pour finaliser les négociations. Très tard dans la nuit, la présidente colombienne de la COP, Susana Muhamad, ministre de l'Environnement et du Développement durable, a dû interrompre la discussion car trop de délégués avaient déjà quitté la conférence.

COP29 – Dernière COP avant les nouvelles contributions déterminées au niveau national (NDCs): une occasion manquée de faire preuve d'ambition

La COP29 à Bakou a marqué une étape cruciale dans les négociations pour la lutte mondiale contre le changement climatique. Les observateurs ont exprimé des avis divergents : certains ont salué des réalisations notables et des discussions importantes, tandis que d'autres ont souligné les lacunes persistantes dans la mise en œuvre des principales stratégies climatiques.



Les négociations ont débuté par une annonce audacieuse de consensus sur l'article 6.41 (suppressions et prescriptions méthodologiques), critiqué pour avoir contourné le processus habituel². Sur une note positive, les mises à jour ont abordé de manière réaliste l'ajustement à la baisse des hypothèses de base et ont souligné la nécessité d'éviter les projets menant à l'enfermement dans les combustibles fossiles. Cependant, les directives sur les retraits et la permanence font cruellement défaut. L'article 6.2 (définition du commerce de crédit) a fait l'objet de **négociations complexes**³, aboutissant à une plus grande transparence. Désormais, les pays doivent publier les approbations des résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale (ITMO), mais sans calendrier précis, cela pourrait se faire après l'utilisation des crédits. En somme, des progrès ont été réalisés, et il est probable que les marchés mondiaux du carbone augmenteront en conséquence. Cependant, les règles actuelles ne garantissent pas que les crédits conformes à l'article 6 permettront d'atténuer réellement le changement climatique.

Lors de la COP29, plusieurs pays ont présenté des mises à jour de leurs contributions déterminées au niveau national (NDCs), révélant à la fois des ambitions et des insuffisances. Le Royaume-Uni a relevé son objectif intermédiaire de réduction des émissions pour 2035 de 78 % à 81 % par rapport aux niveaux de 19904, ce qui a été salué par les experts du climat. Le Brésil, hôte de la COP30 l'année prochaine, a annoncé un objectif de réduction des émissions de 59 % à 67 % d'ici 2035 par rapport aux niveaux de 2005⁵, bien que même son seuil supérieur reste en deçà de la trajectoire de 1,5 °C. En revanche, les **Émirats arabes** unis ont été critiqués pour leur objectif de réduction de 47 % par rapport à 2019, alors que leur production de pétrole et de gaz devrait augmenter d'un tiers d'ici 2035⁶. Ces annonces mettent en lumière les progrès inégaux entre les nations.

La COP29 a été qualifiée de COP du financement, avec un fort accent sur la détermination du nouvel objectif quantifié collectif (NCQG) pour le financement de l'action climatique, mais les résultats ont été décevants. Un nouvel accord de financement de 300 milliards de dollars a été conclu pour les pays en développement, dans le cadre du NCQG, bien en deçà de la demande initiale de 1 000 milliards de dollars par an pour les transferts nord-sud. Cela montre que les besoins des pays les plus pauvres et les plus vulnérables en matière de lutte contre le changement climatique ne sont pas satisfaits, et que le déficit de financement continue de croître, augmentant les enjeux de l'inaction⁷. Depuis leur engagement en 2009, les pays développés n'ont pas réussi à fournir les 100 milliards de dollars par an initialement promis, remettant en question la plausibilité d'une augmentation8.

S'appuyant sur les résultats du premier bilan mondial de la COP28, la COP29 devait être l'occasion pour les parties de démontrer leur engagement envers les objectifs de l'Accord de Paris et de s'éloigner des combustibles fossiles, sous la bannière de la « mise en œuvre des résultats du bilan mondial ». Cependant, cela a provoqué de vives divisions entre les pays. Les membres du Groupe des pays en développement partageant les mêmes idées (LMDC), dont l'Inde et la Chine, ont plaidé pour une focalisation unique sur le financement de la lutte contre le changement climatique, tandis que d'autres ont fait pression pour un programme plus large. Ces débats reflètent les tensions persistantes entre les pays en développement et les pays développés concernant la responsabilité, le financement et les calendriers de transition des systèmes énergétiques.

^{1.} COP29. COP29 Opens in Baku with Breakthrough on Global Carbon Markets

^{2.} Drilled Media. https://drilled.media/news/COP29

^{3.} Carbon Market Watch. https://carbonmarketwatch.org/2024/11/06/faq-fixing-article-6-carbon-markets-at-cop29/

^{4.} BBC. New UK target for 81% emissions cut by 2035

^{5.} Brazil's NDC falls short of true ambition

^{6.} Climate Change News. <u>UAE kicks off new global round of UN climate plans</u>

^{7.} Carbon Brief. COP29 DeBriefed 15 November 2024: Azerbaijan's shaky start; Finance and fossil fuels dominate negotiations; Free webinar today

^{8.} Centre for Global Development. https://www.cgdev.org/blog/how-much-climate-finance-inconvenient-truth



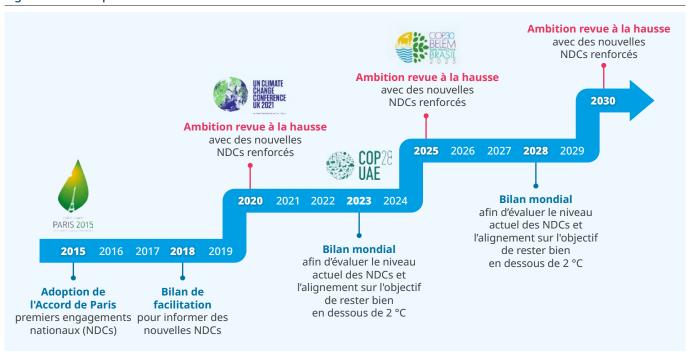


Atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité grâce à des mécanismes de mise en œuvre solides

Comme pour toute stratégie, la clé réside dans les indicateurs et les processus mis en place pour garantir l'atteinte des objectifs convenus. À cet égard, le mécanisme de rehaussement de l'ambition créé par l'Accord de Paris a été pionnier et inspire aujourd'hui d'autres voies de négociation, telles que la Convention sur la diversité biologique.

Accroitre l'ambition au travers de l'efficacité des mécanismes

Figure 1: Historique des discussions mondiales sur l'environnement



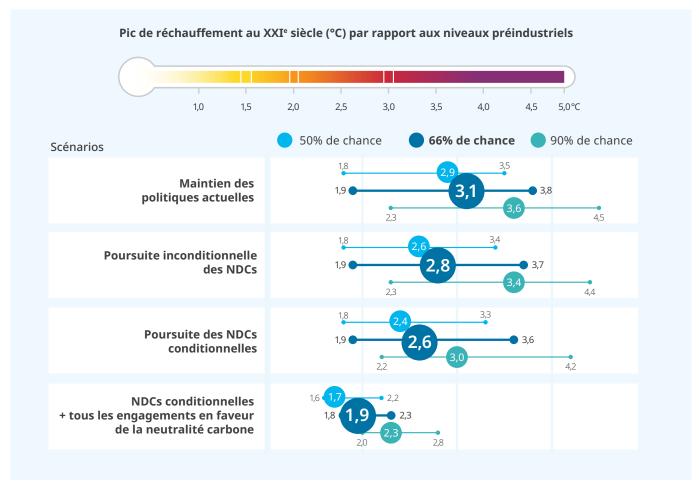


Pour le climat, le premier bilan mondial a eu lieu lors de la dernière COP à Dubaï. Comme indiqué dans l'Accord de Paris, ils devraient ensuite avoir lieu tous les 5 ans par la suite, afin d'évaluer les progrès collectifs vers la réalisation de l'objectif de l'Accord. Les résultats de ces bilans informent les Parties pour qu'elles actualisent et renforcent leurs actions visant à atténuer les changements climatiques. Lorsque l'Accord de Paris a été adopté, le monde était sur la voie d'un réchauffement climatique de +4,2°C. Selon le Programme des Nations unies pour l'environ-

nement (UNEP)*, il est maintenant sur la voie de la vers +3,1°C avec la continuité des politiques actuelles et +2,6°C si les NDCs sont mises en œuvre. Cette inflexion est bon signe, mais elle est encore loin de l'objectif de l'Accord de Paris de rester bien en dessous de 2°C et de poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. C'est pourquoi, comme l'organise l'Accord de Paris, de nouvelles NDCs renforcées sont censées suivre avant la COP30 à Belém, afin de rapprocher le monde de son objectif.

Figure 2 : Projections du réchauffement climatique selon les scénarios fondés sur les engagements évalués

On estime que la poursuite de l'effort d'atténuation impliqué par les **politiques actuelles** limitera le réchauffement climatique à un maximum de 3,1 °C (fourchette : 1,9-3,8) au cours du siècle. Toutefois les scénarios de contributions déterminées au niveau national **(NDCs)** abaissent ces projections à **2,8 °C** (fourchette : 1,9-3,7) et **2,6 °C** (plage : 1,9-3,6), le tout avec une probabilité d'au moins 66 %.



Source : Rapport 2024 du UNEP sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions 10

^{9.} https://www.unep.org/resources/emissions-gap-report-2024



C'est la force du mécanisme à cliquet convenu à Paris en 2015 : il est conçu pour ajuster en permanence les objectifs internationaux et les engagements nationaux, afin d'augmenter progressivement l'ambition jusqu'à ce que le monde soit sur la bonne voie.

La COP16 a reporté l'établissement d'un mécanisme de mise en œuvre robuste

En ce qui concerne la biodiversité, le cadre décennal adopté lors de la COP10, connu sous le nom de Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 ou « objectifs d'Aïchi », n'a pas été pleinement mis en œuvre. Selon une évaluation officielle, seuls 6 des 20 objectifs d'Aïchi ont été partiellement atteints. Les raisons de cet échec sont multiples, notamment l'absence de mesures et de processus de reporting adéquats, rendant les objectifs ambitieux mais difficilement réalisables.

C'est pourquoi les négociateurs du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 se sont inspirés de l'Accord de Paris et ont convenu d'un mécanisme de mise en œuvre similaire, basé sur des engagements nationaux et des examens mondiaux réguliers. Ces examens peuvent déboucher sur des recommandations pour que les Parties renforcent leurs objectifs nationaux.

À Cali, les négociateurs ont dû s'accorder sur le cadre de surveillance et l'examen global à mener pour la prochaine COP. Ce point était crucial car il inclut les indicateurs nécessaires pour évaluer la réalisation des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité. Malheureusement, le retard pris dans d'autres négociations a empêché d'aboutir à un accord, non pas à cause d'un manque de consensus sur les indicateurs, mais parce que la COP a été suspendue avant d'aborder ce point de l'ordre du jour.

Pour mobiliser toutes les parties prenantes face à la perte de biodiversité, ces indicateurs resteront essentiels. Leur adoption, probablement reportée à la prochaine COP en 2026, n'est pas une bonne nouvelle, mais **cela ne doit pas signifier un arrêt des actions pour la biodiversité.**

En tant qu'investisseurs, notre rôle est crucial pour financer les technologies et les projets qui contribuent à atteindre les objectifs climatiques et de biodiversité.

IMPLICATIONS POUR LES INVESTISSEURS

Face au risque d'une action politique désordonnée et tardive

- Alors que les incertitudes sur les ambitions et la mise en œuvre apparaissent comme les principaux points à retenir des deux COP, les investisseurs sont de plus en plus conscients des risques qui peuvent découler de la dynamique progressive de la transition naturelle et climatique, non sans le risque que les pays freinent leur transition au moins temporairement.
- Le retard dans l'adoption de mesures et d'indicateurs pour le cadre mondial de la biodiversité pourrait être considéré comme un revers pour les acteurs financiers qui souhaitent investir dans la biodiversité. Cependant, de nombreux cadres et mesures existent déjà et peuvent être utilisés par les gouvernements, les entreprises et les investisseurs. Amundi a développé un cadre d'investissement sur mesure pour la biodiversité qui met en avant la mesure de l'abondance moyenne des espèces (MSA) à l'aide d'un vaste ensemble de données pour évaluer l'empreinte biodiversité¹¹.
- Dans un scénario où le rythme de la transition variera considérablement à l'échelle mondiale, **l'introduction** d'une plus grande flexibilité dans l'allocation globale d'actifs pourrait permettre aux investisseurs d'être plus souples et de saisir de nouvelles opportunités dans l'allocation à la transition. De plus, bien que les changements induits par la transition puissent être de nature exponentielle, ces tendances sont susceptibles de se manifester à moyen et à long terme.
- Concilier les horizons à long terme avec le rythme de la transition implique de rompre progressivement avec l'état d'esprit court-termiste et se tourner vers des approches prospectives à long terme. Le coût financier à court terme de l'intégration des considérations climatiques ou de neutralité carbone dans l'allocation d'actifs des investisseurs devrait être compensé à long terme, à mesure que les entreprises passeront progressivement à des modèles à faible émission de carbone^{12 13}.

^{11.} Amundi. Integrating biodiversity into portfolios: a bespoke framework. 2023. https://research-center.amundi.com/article/integrating-biodiversity-portfolios-bespoke-framework

^{12.} Source: https://research-center.amundi.com/article/net-zero-investing-and-its-impact-60-40-allocation

^{13.} CFA institute estimates that addressing short-termism could result in an increase in shareholder value of some \$200 billions (https://www.cfainstitute.org/-/media/documents/article/position-paper/CFA-SHORT-TERMISM_Web.ashx). While this is a large figure it is dwarfed by the potential costs of poor ESG decisions.





Les finances publiques restent la pierre d'achoppement des négociations, mais le secteur privé reste mobilisé

Pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité, il est impératif d'augmenter rapidement les financements. Les trajectoires vers la neutralité carbone nécessitent des investissements annuels de 4,5 milliards de dollars dans les énergies propres d'ici 2030¹⁴, tandis que le déficit de financement pour la biodiversité s'élève à 700 milliards de dollars par an¹5. Cela met en évidence l'urgence d'accroître les flux de capitaux publics et privés. Cependant, la COP 16 et la COP 29 n'ont pas réussi à obtenir des engagements publics décisifs tels que le NCQG et le nouveau fonds pour la biodiversité. Malgré ces échecs, le secteur privé progresse, dynamisant la finance durable avec des mécanismes innovants comme les obligations liées à la durabilité, les marchés du carbone et les crédits pour la biodiversité. En outre, les entreprises accélèrent leur transition avec une croissance record des marchés de l'énergie propre et une planification de transition robuste.

COP16 et COP29 : des accords inférieurs aux attentes sur les transferts financiers publics du Nord au Sud

Lors de la COP29, le nouvel objectif quantifié collectif (NCQG) pour le financement de la lutte contre le **changement climatique** a été un point central de l'ordre du jour, demandant aux pays développés de mobiliser 1 milliard de dollars par an pour aider les pays en développement à atténuer le changement climatique et à s'y adapter. Cependant, les négociations ont commencé par le rejet unanime d'un projet de 9 pages destiné à guider les discussions. Après deux semaines de négociations chaotiques, marquées par des divisions

de longue date sur le financement du climat, **un nouvel** accord a été conclu, engageant les pays développés à verser au moins 300 milliards de dollars par an d'ici **2035** pour aider les pays en développement à verdir leurs économies et à se préparer au changement climatique.

Avec seulement une fraction des demandes initiales satisfaites, les pays en développement ont exprimé de vives critiques, alimentées par une érosion de la confiance due à **l'incapacité de tenir l'engagement** annuel initial de 100 milliards de dollars depuis 2009. Les désaccords géopolitiques devraient persister sur le montant nécessaire, les contributeurs et la manière de calculer les contributions, ainsi que sur les sources de financement, les activités éligibles et le suivi des progrès.

^{14.} IEA, Net Zero Roadmap: A Global Pathway to Keep the 1.5 °C Goal in Reach, 2023. https://www.iea.org/reports/net-zero-roadmap-a-global-pathway-to-keep-the-15-0cgoal-in-reach

^{15.} Nature Conservancy, A New Deal to Close the Nature Finance Gap, 2021. https://www.nature.org/en-us/what-we-do/our-insights/perspectives/closing-nature-finance-gap-cbd/



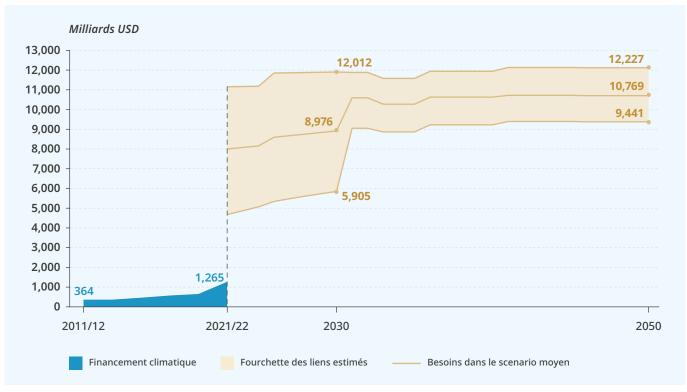
Parallèlement, les estimations montrent que les besoins de **financement climatique doivent être multipliés par cinq par an,** comme le montre la figure 3.

Du côté positif, des annonces telles que l'engagement de 2,5 milliards de dollars du Fonds vert pour le climat et l'engagement de la Suède à hauteur de 19 millions de dollars au fonds pour les pertes et dommages signalent des avancées progressives.

La mise en œuvre des fonds sera cruciale, car ces mécanismes de financement ne sont pas seulement une source de financement, mais aussi une démonstration de la reconnaissance par les pays développés de leur responsabilité de réparer les dommages causés par les catastrophes environnementales.

Figure 3 : Évolution mondiale du financement de la lutte contre le changement climatique et estimation des besoins annuels moyens jusqu'en 2050

Dans le scénario moyen, le financement annuel nécessaire pour lutter contre le changement climatique jusqu'en 2030 augmente progressivement, passant de 8,1 à 9 milliards de dollars. Par la suite, les besoins estimés dépassent les 10 milliards de dollars chaque année de 2031 à 2050. Cela signifie que le financement de la lutte contre le changement climatique doit être multiplié par au moins cinq par an, le plus rapidement possible, afin d'éviter les pires effets du changement climatique.



Source: Climate Policy Initiative, Global Landscape of Climate Finance 2023¹⁶

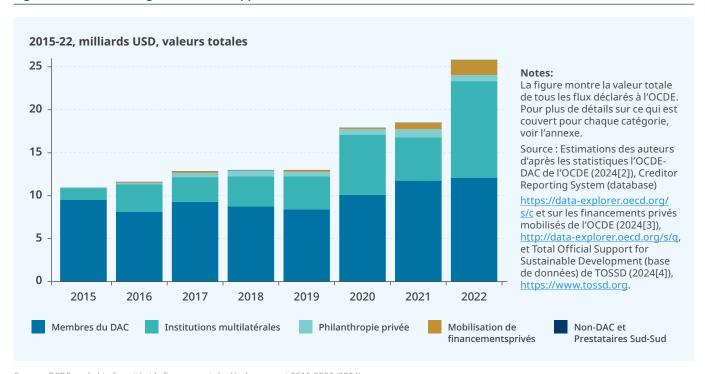
^{16.} Climate Policy Initiative, Global Landscape of Climate Finance 2023. https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2023/11/Global-Landscape-of-Climate-Finance-2023.pdf



En ce qui concerne la biodiversité, le Cadre mondial pour la biodiversité vise à mobiliser au moins 200 milliards de dollars par an d'ici 2030 provenant de sources publiques et privées. Il met en avant un objectif spécifique de 30 milliards de dollars par an de financement public international d'ici 2030, avec un objectif intermédiaire de 20 milliards de dollars d'ici 2025. Lors de la COP16, les négociations ont échoué en raison de profondes divisions : les pays en développement ont exigé un nouveau fonds mondial avec une gouvernance distincte, tandis que les pays développés

s'y sont opposés. À l'heure actuelle, le Fonds du cadre mondial pour la biodiversité, créé lors de la COP15 et géré par le Fonds pour l'environnement mondial, reste le principal mécanisme de soutien aux objectifs du cadre mondial de la biodiversité dans les pays en développement. Cependant, avec des contributions totalisantes seulement 400 millions de dollars (dont 163 millions de dollars promis lors de la COP16), on est loin de l'objectif de 20 milliards de dollars pour 2025, avec seulement 23 % de l'objectif actuellement atteint selon l'OCDE.

Figure 4: Financement global du développement lié à la biodiversité



Source : OCDE sur la biodiversité et le financement du développement 2015-2022 (2024)

Heureusement, ce ne sont pas les seuls mécanismes de financement discutés lors des COP.

La croissance des financements innovants marque une nouvelle ère de la finance durable

L'élan du secteur privé pendant et autour des COP a été freiné par la lenteur des progrès et les résultats globalement décevants des négociations. Cependant, la révolution de la transition énergétique est désormais indéniable, avec des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables dépassant de plus de deux fois ceux dans les combustibles fossiles, marquant une année de progrès concrets en 2024. Les institutions financières ont réagi en proposant des produits innovants tels que des obligations liées à la durabilité, des marchés du carbone et des crédits pour la biodiversité. Ces instruments visent à canaliser les ressources vers la conservation et la décarbonisation. Des cadres tels que le TCFD, le TNFD et les cadres réglementaires internationaux comme la taxonomie de l'UE ont amélioré la transparence.



Combler le déficit de financement grâce à des mécanismes de financement innovants pour la biodiversité et le climate

Le Comité consultatif international sur les crédits pour la biodiversité (IAPB), dirigé par Sylvie Goulard et Dame Amelia Fawcett, a publié un cadre pour des marchés de crédits à la biodiversité à haute intégrité, une étape clé dans l'orientation des investissements privés vers la conservation et la restauration de la nature. Bien qu'il n'en soit qu'à ses débuts, ce cadre offre un nouveau mécanisme pour aider à atteindre l'objectif annuel de 200 milliards de dollars pour la biodiversité. Parallèlement, les marchés de crédits carbone— à la fois volontaires et réglementés— gagnent en popularité auprès des entreprises et des particuliers pour compenser leurs émissions en achetant des crédits qui financent des projets tels que la reforestation, les énergies renouvelables et les captures du méthane.

Malgré cette croissance, des écarts critiques subsistent. La normalisation, les mécanismes de surveillance et les processus de vérification sont nécessaires pour garantir que les crédits répondent aux normes de qualité mondiales. Il est également urgent de mieux aligner la biodiversité et les marchés du carbone afin que les projets puissent être conçus pour résoudre ces problèmes simultanément, créant ainsi des solutions plus globales.

D'autres mécanismes innovants, tels que les obligations vertes ou les échanges de dettes contre la nature, contribuent également au paysage du financement. Les échanges de dettes contre la nature, un mécanisme par lequel les créanciers offrent un allègement de la dette en échange d'un engagement du gouvernement à protéger et à restaurer sa biodiversité, prennent un nouvel élan avec le potentiel de fournir 100 milliards de dollars pour la restauration de la nature dans près de 50 pays. Ce mécanisme, au sein duquel les créanciers accordent un allègement de la dette en échange d'engagements en matière de protection de la biodiversité est de plus en plus considéré comme une option de financement vitale pour les forêts tropicales et les écosystèmes menacés.

La part des obligations vertes finançant la conservation de la biodiversité est passée de **5 % en 2020 à 16 % en 2023¹⁷.** Bien qu'elles soient encore en deçà de l'objectif, les obligations vertes pour la gestion durable de l'eau, l'économie circulaire et l'agriculture durable contribuent également à réduire les facteurs de perte de biodiversité. Il y a une demande croissante de financement lié à la nature de la part des émetteurs et des investisseurs.

Mobiliser des financements pour les marchés émergents : surmonter les défis croissants et débloquer les perturbations

Les marchés émergents et les pays en développement sont particulièrement affectés par une mosaïque complexe de réglementations qui exacerbent les obstacles à l'accès au financement vert, car la majorité des fonds sont concentrés dans les économies avancées.

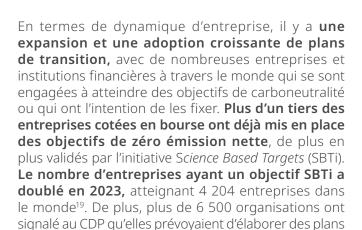
Les véhicules de financement mixte ont réussi à surmonter ces obstacles, jouant de plus en plus un rôle transformateur en faisant le lien entre les capitaux publics et privés afin de favoriser un environnement d'investissement propice et adapté à la situation spécifique des pays émergents et en développement. Par exemple, le Partenariat pour l'investissement dans le développement durable mobilise des ressources publiques et philanthropiques pour réduire les risques liés aux investissements et débloquer des capitaux privés pour des projets d'infrastructure durable dans les économies en développement. Le rôle de ce partenariat dans le soutien aux infrastructures énergétiques en Afrique subsaharienne démontre sa capacité à réduire les risques perçus et à attirer les investisseurs institutionnels. Cependant, malgré ces succès, la mise à l'échelle de ces initiatives reste un défi, avec un besoin accru de collaboration et de mécanismes de financement innovants.

De forces de marché puissantes en action : une dynamique croissante des entreprises en faveur de la durabilité, marquant une année record pour les marchés de l'énergie propre

Après le premier bilan mondial de la COP28 l'année dernière, où les parties prenantes s'étaient engagées à tripler la capacité installée d'énergie renouvelable et à doubler le taux d'efficacité énergétique, l'année 2023 a été marquée par un déploiement record de nouvelles capacités d'énergie renouvelable installées et la plus forte augmentation annuelle jamais enregistrée de l'énergie solaire photovoltaïque (PV). En 2023, la capacité d'énergie renouvelable a augmenté de 473 gigawatts (GW) (dont 347 GW d'énergie solaire photovoltaïque), contre 298 GW d'énergies renouvelables (146 GW d'énergie solaire photovoltaïque) ajoutés en 2022¹⁸. La Chine, l'Union européenne et les États-Unis ont représenté 85 % des ajouts en 2023. Le rôle de premier plan joué par le solaire photovoltaïque devrait se poursuivre pour le reste de la décennie, grâce à sa compétitivité durable en termes de coûts, à sa surcapacité de fabrication et à sa flexibilité d'évolutivité.

^{17.} https://www.sustainablefitch.com/corporate-finance/biodiversity-in-esg-state-of-sustainable-finance-market-09-10-2023

^{18.} IRENA. World Energy Transitions Outlook 2024. https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2024/Nov/IRENA World energy transitions outlook 2024_Summary.pdf



Cette multiplication des plans de transition **s'explique en partie par une poussée réglementaire, mais pas seulement.** Par exemple, aux États-Unis où il n'existe pas de règles obligeant les entreprises à déclarer leurs émissions de GES, 95 % des entreprises de l'indice S&P 500 déclarent des émissions de scope 1 et 2, 73 % déclarent tout ou partie de leurs émissions de scope 3, 87 % ont mis en place des objectifs de réduction des émissions et 33 % ont des objectifs vérifiés par la SBTi. À l'avenir, des efforts seront nécessaires afin de garantir que l'impulsion générée par les **entreprises**

de transition au cours des deux prochaines années²⁰.

soit alignée sur la pression réglementaire afin de soutenir les plans de transition par des actions crédibles et réalisables.

Dans la foulée des objectifs climatiques, **Nature Action 100 a présenté les premières évaluations de référence** et il s'est avéré que la plupart des entreprises engagées en sont encore à un stade précoce de leurs connaissances et de leurs actions concernant les impacts et les dépendances à l'égard de la nature. Les investisseurs impliqués dans cette initiative resteront engagés à accompagner les entreprises dans leur cheminement vers une meilleure compréhension de leur relation à la biodiversité et des actions à mettre en place afin d'atténuer leurs impacts.

Le Taskforce on Nature-related Financial Dissolutions (TNFD) a également annoncé une augmentation de 57 % de ses membres, avec plus de 500 organisations, dont 129 institutions financières représentant 17,7 trillions de dollars d'actifs sous gestion engagés dans la gestion des risques et le reporting d'entreprise alignés sur le TNFD. Cette croissance exponentielle met également en évidence un fort mouvement vers un meilleur reporting des entreprises sur leurs impacts et dépendances à la biodiversité.

IMPLICATIONS POUR LES INVESTISSEURS

Prioriser les investissements qui favorisent des changements majeurs

- Adopter l'élan du secteur privé : La lenteur des progrès à la COP, notamment en ce qui concerne les négociations sur le financement de l'action climatique, contraste fortement avec l'élan du secteur privé qui entraîne des progrès concrets. Les investisseurs doivent reconnaître le potentiel transformateur d'innovations telles que les obligations liées à la durabilité, les marchés du carbone et les crédits pour la biodiversité. La transition énergétique s'accélère, avec des investissements dans les énergies renouvelables dépassant désormais ceux dans les combustibles fossiles. Les investisseurs doivent rester déterminés à saisir les opportunités dans cet espace en évolution rapide.
- Focus sur l'impact concret et tangible : Le financement de la transition, les solutions en faveur de la biodiversité et les activités d'engagement sont essentiels pour répondre à la demande croissante de solutions d'investissement ayant un impact tangible. Que ce soit pour les institutions financières ou les entreprises dans lesquelles elles investissent ou prêtent, les plans de transition climatique doivent définir une théorie du changement pour l'économie réelle.
- Plaider pour des données standardisées et granulaires: L'absence de données granulaires et standardisées continue d'entraver les efforts d'évaluation et de gestion efficaces des risques. Même lorsque les données sont disponibles, la fragmentation entre les normes et les plateformes réduit leur utilité pour les investisseurs et augmente la charge opérationnelle et financière. Des innovations financières telles que les crédits pour la biodiversité pourraient combler certaines de ces lacunes, mais nécessitent des cadres politiques plus solides et des incitations pour les investisseurs afin de prospérer.



Trouver le chemin entre le retard de l'action politique et les puissantes forces du marché en mouvement

Les résultats des COP n'ont pas été à la hauteur des attentes, bien qu'il y ait eu quelques avancées, comme l'inclusion des genres, une meilleure reconnaissance des communautés autochtones et l'engagement des entreprises. Le nouvel accord de financement de 300 milliards de dollars pour les pays en développement, convenu lors de la COP29, est loin des 1 000 milliards de dollars initialement attendus, signalant un déficit de financement croissant. Cela met en évidence la tension sur le système international pour aborder les questions environnementales, avec l'Accord de Paris et le Cadre mondial pour la biodiversité mis à l'épreuve.

Cependant, ces signaux négatifs doivent être considérés comme une perspective plus large. Ils sont en effet contrebalancés par la dynamique croissante du nexus climat-biodiversité. Alors que les effets du changement climatique deviennent de plus en plus tangibles dans notre vie quotidienne, la nécessité d'un environnement résilient pour s'adapter ne peut être ignorée. Les solutions fondées sur la nature sont de plus en plus comprises par les entreprises et les investisseurs un moyen d'améliorer la résilience face au changement climatique et de sécuriser les chaînes de valeur grâce à la restauration de la nature. En 2022, environ 35 milliards de dollars ont été investis par le secteur privé dans ces solutions fondées sur la nature, ce qui représente une croissance de +10 % en un an²¹. Et d'ici 2030, ils pourraient atteindre jusqu'à 100 milliards de dollars par an pour le secteur privé et environ 450 milliards de dollars pour le secteur public.

Pour assurer la continuité des efforts mondiaux en matière de climat et de biodiversité, les institutions financières, les décideurs politiques et la société civile doivent renforcer leur collaboration. Cela inclut notamment l'harmonisation des normes ESG mondiales, la création d'incitations ciblées pour les investissements dans la biodiversité et l'élargissement des partenariats public-privé pour réduire les risques liés aux projets verts. Alors que les changements politiques, tels que les résultats des élections américaines, peuvent mettre à l'épreuve les engagements mondiaux, il est essentiel que les acteurs du marché restent déterminés à faire progresser les objectifs de durabilité et à envoyer des signaux positifs pour encourager un résultat plus ambitieux lors des prochaines COP, en particulier la COP30 à Belém où les pays devraient rapprocher le monde de l'objectif de rester bien en dessous de 2°C.

Le chemin à parcourir exige une résilience collective et un engagement inébranlable. Une approche unifiée, combinant des partenariats public-privé et des cadres réglementaires solides, sera essentielle pour combler les déficits de financement et renforcer la résilience face aux crises climatiques et de biodiversité. Une plus grande synergie peut accélérer l'adoption de technologies propres, améliorer la disponibilité des données et élargir l'accessibilité du financement aux régions mal desservies.

Le moment est venu d'agir de manière décisive et coordonnée, car les acteurs financiers doivent s'aligner sur des objectifs fondés sur la science et donner la priorité à l'équité tout au long de la transition pour assurer un avenir juste et durable pour tous.



INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Ce document ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat, ni une recommandation d'un titre, ni aucun autre produit ou service. Les titres, produits ou services susmentionnés peuvent ne pas être enregistrés à la vente auprès de l'autorité compétente de votre juridiction et ne pas être réglementés ou supervisés par une autorité gouvernementale ou similaire de votre juridiction. Toute information contenue dans ce document ne peut être utilisée que pour votre usage interne, ne peut être reproduite ou rediffusée sous quelque forme que ce soit et ne peut être utilisée comme base ou élément constitutif de quelconques instruments, produits ou indices financiers. En outre, rien dans le présent document n'est destiné à fournir des conseils fiscaux, juridiques ou d'investissement. Sauf indication contraire, toutes les informations contenues dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management S.A.S. et sont au novembre 2024.

La diversification ne garantit pas un bénéfice ni ne protège contre les pertes. Ce document est fourni « en l'état » et son utilisateur assume l'intégralité des risques liés à son utilisation. Les données et analyses historiques ne sauraient être considérées comme une indication ou une garantie de toute analyse, prévision ou prédiction des performances futures. Les opinions exprimées concernant les tendances de marché et économiques sont celles de l'auteur et pas nécessairement Amundi Asset Management S.A.S. et sont susceptibles de changer à tout moment en fonction des conditions de marché et autres, et rien ne garantit que les pays, les marchés ou les secteurs se comporteront comme prévu. Ces opinions ne doivent pas être considérées comme des conseils d'investissement, une recommandation de titres ou comme une indication de négociation pour un produit Amundi. Les investissements comportent des risques, notamment des risques de marché, politiques, de liquidité et de change. En outre, Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'un quelconque dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, de façon non limitative, le manque à gagner) ou de tout autre dommage dû à son utilisation.

Document publié par Amundi Asset Management - Amundi AM, Société par actions simplifiée au capital de 1 143 615 555. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP 04000036 Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris – France

Date de publication : Décembre 2024

Doc ID: 4071491

Crédit Photo : © Getty Images - Réalisation : Atelier Art6